



Extrait de naissance procédure divorce

Par **PearlDorient**, le **12/04/2019** à **13:08**

Bonjour à toutes et tous
Je me posais une question: pourquoi dans un divorce est il obliger de remettre l'extrait de naissance des enfants?
Que se passe t'il pour la procédure si ceux ci sont absent du dossier?
Cordialement

Par **morobar**, le **12/04/2019** à **16:56**

Bonjour,
Les enfants sont toujours partie prenante au divorce des parents.
Il est donc normal que le juge en connaisse le nombre, le sexe et l'identité.
Pour le reste vous demandez à votre avocat.